

LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Monseigneur Bruchési à Montpellier. — V Ordination. — VI Visite pastorale. — VII Tournee de confirmation. — VIII Société d'une messe. — IX La Quinquagésime. — X Entre amis. — XI Rapport des œuvres diocésaines, 1904. — XII Apostolat de la prière. — XIII Jérusalem. — XIV Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 12 mars

Fête de S. Joseph et neuvaine de l'Annonciation (1).

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 12 mars

Messe du 1^{er} dim. du carême, *semi-double privit.*, 2^e or. *A cunctis*, 3^e *Omniopotens*; préf. du Carême. — I vêpres de S. Grégoire (hymne *Iste beatas*); mém. du 1^{er} dim. du carême.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 19 mars

Solennité de SAINT-JOSEPH.

On ne peut faire en ce jour aucune autre solennité.

J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même *privément*, on peut gagner: 10 100 jours d'indulgence chaque jour, 20 une indulgence plénière dans le cours de la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants (du 16 mars au 1^{er} avril), en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 8 février 1905.

EA question polonaise aux États-Unis menace de s'aggraver et de tourner au schisme. On connaît les faits. Les Polonais, qui sont près de deux millions en Amérique, réclamaient des évêques de leur nationalité. Les évêques américains, dont je constate simplement l'attitude sans vouloir la juger, s'y opposèrent ; de là des luttes, des conflits, qui dégénérent, il y a quelques années, dans le schisme bruyant d'une soixantaine de mille Polonais. Ils se séparèrent de la sainte Église, élurent deux vœux catholiques comme évêques, et formèrent une secte séparée. Les autres Polonais, retenus par leurs prêtres, envoyèrent une députation à Léon XIII. Malheureusement celle-ci arriva à Rome aux premiers jours de juillet, le pape venait de tomber malade et ne devait plus se relever. La députation attendit, et enfin fit parvenir à Pie X l'expression des désirs de la nationalité polonaise.

— Le pape écouta les plaintes ; et, pour ne pas heurter les prétentions des évêques américains, décida que dans les diocèses où le tiers de la population catholique serait d'origine polonaise, la *terna* à présenter pour les sièges vacants devrait contenir le nom d'un prêtre de cette nation. Le pape se réservait ensuite la décision. La mesure était sage ; mais ne pouvait être efficace qu'avec la coopération générale.

— Les Polonais voyant leurs espérances frustrées, et poussés par les dissidents qui voudraient les entraîner dans le schisme, sont en ce moment fortement travaillés. Leurs prêtres ont peine à les retenir et les évêques américains ne peuvent rien contre ce mouvement. Le Saint-Siège seul peut, en brisant les obstacles, conserver deux millions de Polonais dans la foi catholique et arriver à y faire rentrer les soixante mille dissidents. Les journaux commencent à

s'occuper de la question qui, posée devant l'opinion publique, devra nécessairement avoir sa solution.

— Mgr LeNordez avait, il y a quelques semaines, par une mesure que l'on ne peut expliquer après la démission publiquement donnée de son diocèse, fait acte de juridiction en retirant aux deux vicaires-généraux de Dijon leurs feuilles de pouvoirs. Le gouvernement, qui n'avait point été étranger à la mesure de l'évêque, s'empressa d'en prendre note et fit signifier aux deux vicaires-généraux le retrait de leurs facultés. Par le fait, vis-à-vis du gouvernement, Mgr LeNordez se trouvait seul ayant pouvoir de donner les signatures qu'exige l'administration d'un diocèse français. Seul il pouvait approuver les comptes de fabrique, donner les signatures pour toucher les traitements, nommer aux cures et succursales, etc. Le gouvernement voulait le voir s'engager plus loin, et faire un acte direct de schisme en s'entremettant dans les divers actes d'une administration dont il s'était dépossédé. Mais l'évêque ne voulut pas aller jusque-là. Bien plus, le Vatican lui ayant fait remonter le mal fondé de sa conduite, sa déviation des règles ecclésiastiques, le mal qu'il causait à son ancien diocèse, et l'ayant fait avec cette paternelle douceur qui est le propre de Pie X, Mgr LeNordez rentra en lui-même, et écrivit au Souverain-Pontife une lettre où il déplorait ce qu'il avait fait et se disait prêt à prendre toutes les mesures que lui indiquerait le Saint-Siège pour remédier au mal dont il était la cause. Mais il est plus facile de détruire que de bâtir ; et maintenant si Mgr LeNordez est en règle avec ses supérieurs hiérarchiques, il n'en est pas moins vrai qu'il a mis le diocèse de Dijon dans une situation inextricable, qui durera probablement jusqu'au moment où le gouvernement l'étendra à toute la France.

— La vieille Europe est réfractaire aux inventions, et dans la vieille Europe le clergé est particulièrement en retard sous ce rapport. Quand la bicyclette apparut, les prêtres hésitèrent longtemps à s'en servir ; puis quelques-uns commencèrent, supportant les plai-

santeries de leurs collègues. Quand la chose commença à se généraliser, ce fut l'épiscopat qui prit position dans la question : quelques évêques prohibant la bicyclette, d'autres non seulement l'approuvant, mais en étendant l'usage même au port du Saint-Viatique. Les premiers considéraient la perte de temps que la bicyclette occasionnait aux ecclésiastiques et les facilités qu'elle leur donnait de laisser leur résidence. Les autres faisaient surtout attention aux avantages que le prêtre pourrait en retirer pour la visite de sa paroisse, des malades, pour l'administration des sacrements. Ils se disaient que les prêtres pouvant se transporter plus aisément au chevet des malades, ceux-ci seraient plus fréquemment visités, et que par conséquent le salut des âmes y gagnait. Partant de principes si opposés, on ne pouvait s'entendre ; de là vinrent en effet des législations différentes de diocèse à diocèse. La bicyclette interdite ici est approuvée ou tolérée à côté.

— Mais enfin les reproches que l'on pouvait faire à la bicyclette, et principalement son manque de stabilité, n'étaient point de mise contre l'automobile, qui au fond est une voiture sans chevaux. Et cependant deux ecclésiastiques ayant fait il y a quelques jours, à Rome, une course en automobile, trouvèrent des prêtres, plus zélés que prudents, qui crurent devoir porter à ce sujet leurs doléances au Vatican et réclamer un *monitum* contre les deux imprudents. Grâce à Dieu, il n'en fut rien.

— Mais ceci rappelle une anecdote vieille d'il y a plus de cinquante ans. Pendant la première occupation de Rome après les événements de 1849, les Français installèrent un service d'omnibus, ce qui était une nouveauté. Jamais on n'avait vu chose pareille circuler dans les rues ; et un peu par misonéisme, un peu par sentiment national, on voulut faire défendre aux prêtres de se servir de ce mode de locomotion. Mais un jour un prêtre qui avait une longue course à faire se hasarda à se glisser dans la voiture. Deux yeux vigilants le dénoncèrent au Vicariat où il fut appelé *ad audiendum verbum*. Le prêtre s'en tira avec esprit. Après tout, dit-il, Eminence, je suis coupable

d'être monté dans une voiture à deux chevaux, avec un domestique (le conducteur) et tout cela pour la somme de deux baïoques (quatre sous). La réponse désarma le cardinal Patrizzi, et à partir de ce moment les prêtres romains purent prendre l'omnibus.

Le 15 février 1905.

— Nous nous croyions délivrés de l'hiver et de ses rigueurs. La Chandeleur avait été clémente, le soleil avait brillé radieux ; et ceux qui se fient sur les proverbes, la sagesse des nations, dit-on, entraient joyeusement dans le mois de février. Hélas, même les proverbes ont des exceptions et nous venons d'en avoir la preuve. La bise, ou comme on dit à Rome, la tramontane, souffle impitoyablement, fait désertier les rues et est un semeur de fluxions de poitrine. Ce temps, qui serait considéré comme doux au Canada, deux ou trois degrés de froid le matin et la nuit ne sont pas après tout bien terribles, est l'effroi des Romains. Quand on les rencontre frileusement encapuchonnés comme s'ils allaient faire une excursion en Sibérie, ils vous disent d'une voix qui a peine à sortir du milieu de leurs fourrures : « C'est un temps de fluxions de poitrine ». Et c'est malheureusement vrai. L'influenza continue à exercer ses ravages ; les prélats sont frappés les uns après les autres, les uns d'une façon légère, d'autres gravement. Cependant il n'y a pas encore, dans le camp ecclésiastique, de décès nouveau à enregistrer. Remercions en Dieu.

— Je ne veux point parler des affaires de France, je ne ferai que porter des appréciations. Car le télégraphe donne les faits dans toute leur brutalité, et ils se commentent suffisamment d'eux-mêmes. Mais je tiens à faire une constatation. Me trouvant ces jours-ci avec un personnage important de France, il a été ministre de la justice et est vice-président du Sénat, la conversation roula naturellement sur les questions ecclésiastiques. Cette personne qui est de sentiments catholiques, comment dirai-je, modérés, s'inquiétait pour l'Eglise de cette persécution qu'il n'approuvait pas et déplorait les maux qu'elle allait faire. Mais, lui disais-je, votre persécution se base sur cette hypothèse

que l'Eglise est une institution humaine, et vous voulez la détruire comme on cherche à affaiblir un ennemi en lui coupant les vivres. Il n'en est pas ainsi, l'Eglise fondée par Dieu est soutenue par lui ; et sans vous faire un cours de théologie, je n'ai qu'à en appeler à l'histoire. Elle vous prouvera qu'on n'a jamais pris l'Eglise par la famine, et que les persécutions n'ont fait que lui infuser une vigueur nouvelle. C'est après la plus terrible de toutes, celle de Dioclétien, qu'elle s'est assise sur le trône des Césars. Je lui expliquais ensuite le plan que suivra probablement le Souverain-Pontife : liberté complète de l'Eglise et de ses ministres, ne laissant au gouvernement d'autre issue que la prison. Et il ne put s'empêcher de dire : « Cela est parfait et vaut mieux que tout ». Ces hommes n'ont qu'une seule peur, c'est que l'Eglise, répudiant les présents d'Artaxercès, ne reprenne sa liberté, celle-ci dut-elle confiner avec les portes de la prison. La liberté, c'est la seule chose qu'ils ne voudraient jamais donner. C'est la seule que veut avoir le pape dans les circonstances actuelles. Et les mesures qu'il prendra, quand le moment sera venu, auront toutes pour but de la sauvegarder et de la défendre.

— Le Souverain-Pontife vient de promulguer, dimanche dernier, le décret d'héroïcité des vertus de Sœur Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la société des Sœurs du Sacré-Cœur. On les appelle vulgairement les « Dames du Sacré-Cœur » ; mais cette appellation n'est point admise par l'Eglise. Celle-ci ne veut pas que des personnes liées par les trois vœux religieux portent un nom qui signifie domination. *Domina* est un titre royal ; à nous autres, il ne nous convient que celui de serviteurs et celui plus doux de Frères ou de Sœurs.

— Madeleine Barat naquit à Joigny en Bourgogne le 12 décembre 1769, et commença son Institut sous la direction du Rév. Père Varin, jésuite, ordre qui en a été toujours l'appui constant et le directeur spirituel. La sainte religieuse mourut à l'âge de 85 ans le 25 mai 1865, et sa cause fut introduite le 28 juillet 1879. Elle a donc mis vingt-

six ans pour arriver au décret proclamant l'héroïcité des vertus ; mais c'est un pas important. Restent maintenant les miracles. Ici les hommes ne peuvent marcher qu'après l'indication de Dieu. L'ordre des Dames ou Sœurs du Sacré-Cœur a été pour les jeunes filles ce que les Jésuites ont été pour les jeunes gens. Il s'est voué à l'instruction et a réussi d'une façon que l'on peut dire complète. Aussi quand la persécution est venue en France par la loi des associations, ces religieuses savaient parfaitement n'avoir aucune pitié à attendre des gouvernants ; et, incapables de résister par la force, elles ont suivi le précepte du maître : « Quand on vous persécutera dans un endroit, fuyez dans un autre ».

— On vient d'ouvrir une polémique sur le fameux secret de la Salette. *L'Osservatore Romano* imprima, le 25 décembre dernier, un article nécrologique sur Mélanie. C'était une correspondance d'Altamura, pays où elle mourut, et qui avait été faite dans les mêmes idées qui poussèrent Mgr Zola, évêque de Lecce, à donner jadis son approbation à la divulgation du secret. La correspondance ajoutait que Mélanie garda le secret jusqu'au jour marqué où, sans craindre la tempête maçonnique qui allait se déchaîner contre elle, elle le révéla.

— Les journaux français reproduisirent l'article ; mais, changeant deux phrases, dirent qu'elle révéla son secret à Pie IX, ce qui est vrai. Cela a suffi pour que toute la question revint sur l'eau. On s'agite, on veut forcer les journaux français à donner la version exacte de *L'Osservatore Romano*, sans se demander si cette correspondance d'Altamura mérite bien l'honneur qu'on lui fait. Il semble certain que *L'Osservatore* aurait dû lire plus attentivement cette correspondance avant de l'insérer, et alors il aurait supprimé le passage sujet à contestation. Il ne l'a point fait, mais cela ne change rien. Il y a à Altamura quelqu'un qui est partisan du secret de la Salette publié par Mélanie ; il l'a écrit à *L'Osservatore Romano* ; et il n'y a que cela.

DON ALESSANDRO.

MONSIEUR BRUCHESI A MONTPELLIER

Nous lisons dans l'excellente *Semaine* de Montpellier :



GR Bruchési, archevêque de Montréal, revenant de Rome où il a fait un séjour de deux mois, et regagnant son diocèse, s'est arrêté dimanche à Montpellier où il compte plusieurs amis. Le sympathique prélat a été durant deux jours l'hôte de Monseigneur notre évêque et de M. l'archiprêtre.

Sa Grandeur a bien voulu prendre le temps de visiter quelques communautés religieuses, notamment celle de Saint-Maur, où elle s'est rendue, accompagnée de M. l'archiprêtre Gervais, des deux aumôniers de la maison et de quelques autres ecclésiastiques, parmi lesquels le secrétaire de son archevêché.

Monseigneur a été reçu d'abord au parloir, puis à la salle des fêtes, où il a ouvert, devant les maîtresses et les élèves, une intéressante causerie. Avec un parfait esprit d'à-propos et une simplicité de langage qui n'exclut nullement la délicatesse de la forme, le prélat a fait d'abord un tableau pittoresque et piquant des joies et des merveilles de l'hiver au Canada : le *Saint-Laurent* transformé par le froid en une immense nappe de glace d'une largeur de trois kilomètres et à un mètre de profondeur ; la glace sciée comme la pierre douce, les palais construits et féériquement illuminés aux feux de Bengale .. Mais bientôt la causerie prend une allure moins profane et Sa Grandeur parle des saintes religieuses qui ont fondé les communautés enseignantes dans son pays : les Religieuses de Notre-Dame et les Ursulines.

Monseigneur dépeint ensuite avec beaucoup de verve et d'enjouement les fêtes données dans sa cathédrale aux enfants des deux sexes ; puis il rappelle le souvenir des premiers conquérants et des premiers apôtres du Canada.

Il parle de la France avec une sympathie chaleureuse, et fait des vœux pour la pacification religieuse et sociale de notre pays. En terminant, Sa Grandeur exprime le souhait que le premier évêque de Québec, Mgr de Montmorency-Laval, mort en odeur de sainteté, reçoive bientôt les honneurs des autels : alors le Canada s'ébranlera pour venir à Rome glorifier ses saints, comme il s'est ébranlé pour venir au secours de Pie IX, menacé par la révolution italienne.

Monseigneur a visité aussi le couvent du Sacré-Cœur, le monastère de la Visitation, le patronage de la Paroisse Saint-Pierre, où il s'est montré d'une condescendance toute paternelle, nous dirions mieux d'une affabilité tout amicale.

Quiconque a vu pour une fois et entendu Monseigneur de Montréal, ne saurait être surpris des succès obtenus par l'aimable archevêque, au Vatican, auprès des Congrégations Romaines et au Séminaire-Français lequel, aussi bien que celui de Saint-Sulpice, le compte, avec orgueil, parmi ses élèves les plus brillants.

M. l'abbé Gervais, vicaire-général honoraire, et archiprêtre de la cathédrale, a été nommé par Sa Sainteté le Pape Pie X, protonotaire apostolique, à l'occasion des fêtes mariales de l'Immaculée Conception, sur la demande de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

ORDINATION

✓
DIMANCHE, le 26 février, Sa Grandeur Mgr Joseph-Alfred Archambeault, évêque de Joliette, a conféré, dans la chapelle du couvent des Dames du Sacré-Cœur, Sault-au-Récollet, l'ordre de la prêtrise à M. l'abbé J.-B. Piette, *du diocèse de Saint-Albert.*

VISITE PASTORALE

MA visite pastorale cette année commencera vers le 20 mai, par les paroisses les plus rapprochées de Montréal. Elle se fera dans la partie nord du diocèse, à savoir dans les comtés de Jacques-Cartier, Laval, Deux-Montagnes et Argenteuil. Nous en ferons connaître plus tard l'itinéraire.

Il n'y aura probablement pas de visite dans le comté de Terrebonne, la création du diocèse de Joliette nécessitant une nouvelle répartition des paroisses en trois divisions.

Mgr l'archevêque entretient aussi l'espoir de faire les exercices de cette visite dans les paroisses suivantes de la partie ouest de la ville : Sainte-Anne, Saint-Joseph, Saint-Antoine, Saint-Léon-de-Westmont, Notre-Dame-de-Grâce, Notre-Dame-des-Neiges, Sainte-Cunégonde, Saint-Irénée, Saint-Henri, Sainte-Elisabeth, Saint-Charles, Saint-Gabriel, Verdun, Côte Saint-Paul.

TOURNEE DE CONFIRMATION

- AVRIL. — 27, jeudi. — A 7.30 heures, Couvent de Villa-Maria.
A 3.00 heures du soir, Maison-Mère des
Sœurs-Grises.
- 28, vendredi. — A 7.30 heures, Couvent de Saint-Lau-
rent.
A 11.00 heures, Collège de Notre-Dame-
des-Neiges.
- 29, samedi. — A 7.30 heures, Couvent de Lachine.
- 30, dimanche. — A 7.30 heures, Mont Sainte-Marie.
A 2.30 heures du soir, Saint-Enfant-
Jésus.
A 4.30 heures du soir, Saint-Denis.
- MAI. — 1, lundi. — A 7.30 heures, Couvent d'Hochelaga.
- 4, jeudi. — A 7.30 heures, Notre-Dame-de-Bonse-
cours.

- MAI. — 5, vendredi. — A 7.30 heures, Monastère du Bon-Pasteur.
 A 10.30 heures, Académie Saint-Louis de Gonzague.
- 7, dimanche. — A 8.00 heures, Cathédrale.
 A 9.30 heures, Mont Saint-Louis.
 A 3.00 heures du soir, Saint-Jean-de-la-Croix.
 A 4.30 heures du soir, Saint-Edouard.
 A 7.30 heures du soir, Villersay.
- 8, lundi. — A 7.30 heures, Académie Saint-Antoine.
 A 10.00 heures, Longueuil.
 A 3.00 heures du soir, Maisonneuve.
 A 4.30 heures du soir, Viauville.
- 9, mardi. — A 7.30 heures, Pensionnat Saint-Basile.
 A 9.30 heures, Institution des Sourdes-Muettes.
 A 10.30 heures, Saint-Louis-de-France.
 A 7.30 heures du soir, Sainte-Hélène.
- 10, mercredi. — A 7.30 heures, Saint-Patrice.
 A 3.30 heures du soir, Notre-Dame.
 A 5.00 heures du soir, Notre-Dame-du-Bon-Consell.
- 11, jeudi. — A 9.30 heures, Ecole de Réforme.
 A 10.15 heures, Saint-Jacques.
 A 2.30 heures du soir, Sacré-Cœur.
 A 4.30 heures du soir, Saint-Pierre.
- 12, vendredi. — A 9.30 heures, Saint-Eusèbe.
 A 11.00 heures, Saint-Vincent-de-Paul.
 A 2.30 heures du soir, Hochelaga.
 A 4.30 heures du soir, Sainte-Brigide.
- 13, samedi. — A 9.00 heures, Saint-Antoine.
 A 10.30 heures, Sainte-Cunégonde.
 A 2.30 heures du soir, Saint-Joseph.
 A 4.30 heures du soir, Saint-Henri.
- 14, dimanche. — A 2.30 heures du soir, N.-D.-de-Grâce.
 A 4.30 heures du soir, N.-D.-des-Neiges.

- MAI. — 15, lundi. — A 9.00 heures, Verdun.
 A 10.30 heures, Côte Saint-Paul.
 A 2.30 heures du soir, Sainte-Elisabeth.
- 16, mardi. — A 8.15 heures, Saint-Gabriel.
 A 9.00 heures, Saint-Charles.
 A 11.00 heures, Sainte-Anne.
- 17, mercredi. — A 9.00 heures, Saint-Michel.
 A 10.30 heures, Outremont.
 A 7.30 heures du soir, Saint-Léon-de-
 Westmount.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 23 février 1905.

M. l'abbé J.-D. Rioux, décédé le 17 février à la desserte de Notre-Dame-de-Lourdes du Mont-Joli, dans le diocèse de Rimouski, était membre de la Société d'une messe.

Archevêché de Montréal, le 28 février 1905.

M. l'abbé J.-B. Champeau, curé de Berthier, décédé hier à son presbytère, était membre de la Société d'une messe.

L'abbé PH. PERRIER,

Chancelier *pro tempore*.

LA QUINQUAGESIME



LEGLISE nous propose, avant la sainte Quarantaine, un abrégé de la Passion de Jésus, dans lequel sont rapportées les quatre principales circonstances qui peuvent le mieux exciter notre piété et nous en faire recueillir les fruits.— *Il sera livré* : par un de ses disciples, sans être défendu des

autres, qui prennent tous la fuite et l'abandonnent.— *Il sera livré* : à qui ? à ses plus cruels ennemis et à la puissance des ténèbres. O Jésus ! trahi, délaissé, livré à la rage de l'enfer et de ses ministres, ne me délaïssez pas, de peur que je ne vous trahisse lâchement moi-même et ne vous abandonne ! — *Il sera moqué* : ce mot renferme toutes les injures, tous les outrages, tous les blasphèmes, tous les indignes traitements que Jésus a soufferts. Que les saints vous rendent *bénédiction, honneur et gloire, Seigneur, dans tous les siècles*, et que toutes les créatures vous rendent de très humbles hommages sur la terre.—*Il sera flagellé* : supplice également cruel et ignominieux ! — *Il sera mis à mort* : sur le gibet infâme de la croix. O confusion de Jésus qui doit être honorée par nos louanges ! O humiliations dignes d'être exaltées de Dieu même ! O mort ! O douleurs ! O souffrance qui ont mérité le salut du monde !

Jésus, au reste, dans tout le cours de sa très sainte vie, a toujours eu sa croix devant les yeux. Ses premières pensées, ses premières paroles, en venant au monde, ont eu pour objet, selon saint Paul, son sacrifice et sa mort. Il s'est regardé, dès le premier moment de sa conception, comme hostie et une victime destinée à l'expiation de nos crimes. Sa Passion, selon ses propres paroles, était l'objet de ses désirs : *Je dois être baptisé d'un baptême ; oh ! qu'il me tarde qu'il s'accomplisse* ! Jésus veut qu'à son exemple nous ayons, en cette vallée de larmes, le souvenir de ses douleurs et de sa mort toujours gravé dans nos esprits et dans nos cœurs. C'est pour cela qu'il nous en a laissé un monument perpétuel dans son auguste Sacrement. Passion de Jésus ! soyez le guide et la compagne inséparable de ma vie. Croix, clous, fouets, épines, soyez toujours présents à mon esprit, et que votre souvenir afflige et perce sans cesse mon cœur, afin qu'avec l'Apôtre je ne prétende rien savoir ni posséder ici-bas, sinon Jésus, et Jésus crucifié.

ENTRE AMIS

A foi dit aux enfants : " Enfants, obéissez à vos parents comme au Seigneur lui-même " ! " Honorez votre père et votre mère, afin de vivre longtemps sur la terre que le Seigneur vous donnera ". " Mon enfant, prenez soin de votre père dans sa vieillesse ; aussi longtemps qu'il vivra, ne lui causez pas de la peine : car le bien que vous procurerez à vos parents ne sera jamais oublié ".

Partout où cet enseignement est mis en pratique, les enfants considèrent leurs parents comme les représentants de Dieu et sont en conséquence pleins de respect, d'amour et de soumission à leur égard. Ils trouvent leur plus belle joie et leur plus grand plaisir à vivre dans le cercle de la famille. Il n'arrive à aucun de ces enfants d'abandonner ses parents dans le besoin en ne leur fournissant pas les moyens de subsistance.

De tels enfants s'attachent à leurs parents jusque dans leur vieillesse et tout leur bonheur consiste à réjouir le soir de la vie des êtres qui leur sont chers.

Que l'on fasse cela, et alors le bonheur s'assoiera définitivement au foyer et la vie de famille prendra de fortes et puissantes racines.

La foi dit au chef de maison : " Qu'un bon domestique vous soit aussi cher que votre âme ". " Si quelqu'un n'a pas soin des siens et des membres de sa maison, il a renié sa foi et il est pire qu'un infidèle ".

Là où ces leçons sont suivies, les maîtres et les patrons regardent leurs serviteurs et leurs ouvriers comme les membres de la famille ; ils prennent soin d'eux comme de leurs enfants ; ils veillent sur leur conduite et exigent qu'ils accomplissent leurs devoirs de religion ; ils ne les accablent pas de besogne ; ils leur accordent avec bienveillance le repos et la nourriture nécessaires, et ils paient avec justice leur salaire.

De la sorte, les maîtres et les domestiques forment une grande famille dont le chef est le père lui-même.

A. B. C.

RAPPORT DES ŒUVRES DIOCESAINES

1904

RECETTES TOTALES

Eglises paroissiales et chapelles publiques : 126.... \$9,570.50

RÉPARTITION

Jubilé du pape.....	\$2,188.62	
Aumônes du carême.....	1,393.92	
Denier de Saint-Pierre.....	1,295.67	
Université Laval.....	1,127.34	
Séminaristes pauvres.....	1,029.51	
Terre-Sainte.....	739.71	
Ecoles du Nord-Ouest.....	631.03	
Séminaires des Indes.....	585.22	
Abolition de l'esclavage.....	579.48	\$9,570.50

Apostolat de la Prière*Intention générale pour le mois de mars 1905**Approuvée et bénie par Pie X***L'Esprit de Prière**

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les Associés de l'Apostolat travaillent à acquérir l'esprit de prière par le recours fréquent à Dieu dans toutes leurs difficultés, leurs besoins et leurs désirs.

Résolution apostolique : Souvent dans la journée, élever votre cœur à Dieu.

JERUSALEM

On nous prie de publier l'avis suivant :

Le Comité du *Pèlerinage de Saint-Louis* organise son 12^e pèlerinage à Jérusalem.

Départ le 27 avril.

Retour le 31 mai.

Itinéraire : Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Samos, Pathmos, Beyrouth, le Mont Carmel, Nazareth, Tibériade, le Mont Thabor, la Samarie, Jérusalem, Bethléem, le Jourdain, la Mer Morte, Hébron, Saint-Jean, Jaffa, Port-Saïd, le Canal de Suez, Ismaïlia, le Caïre, les Pyramides, Matarieh, Héliopolis, Alexandrie, Marseille.

Le transport se fera sur un des grands paquebots des Messageries Maritimes, très stable et où les pèlerins trouveront tout le confort désirable.

Pour tous renseignements et programme détaillé, s'adresser à M. l'abbé Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, rue Humboldt, à Paris, 14^e.

On peut aussi demander le programme du pèlerinage qui se fera pendant les vacances et dont le départ est fixé au 18 août.

AUX PRIERES

M. l'abbé J.-B. Champeau, décédé à Berthier.

M. l'abbé J.-D. Rioux, décédé à Notre-Dame-de-Lourdes du Mont-Joli.

Frère Léon Martineau, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Joliette.

Frère Pierre-Jean Juéry, catéchiste majeur, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Saint-Flour, France.

Frère Xavier de Viléger, des Frères de la Charité, décédé à Montréal.

Sœur Mary-Emerentia, née Ellen O'Hara, religieuse converse, des Religieuses du Précieux-Sang de Toronto, décédée à Toronto.